

Un an après la pollution TOTAL dans l'estuaire de la Loire, la lumière reste à faire !

Le 16 mars 2008 une canalisation de la raffinerie TOTAL de Donges vomissait 400 tonnes de fuel de soute dans l'estuaire de la Loire causant une pollution désastreuse.

Tandis que les effets de la pollution étaient gommés avec déploiement de grands moyens financés par TOTAL et largement relayés dans les medias, des commissions étaient mises en place pour mesurer et suivre les impacts de cette catastrophe écologique. En parallèle le préfet exigeait de TOTAL, outre des explications, un certain nombre de mesures et de propositions pour éviter de tels accidents à l'avenir. Parmi ces injonctions TOTAL devait remettre fin septembre 2008 une étude sur les risques potentiels émanant de ses installations pour l'estuaire ; EDF et GDF devaient proposer également des solutions pour protéger l'estuaire qu'ils utilisent pour leurs captages sur leurs sites.

Où en sommes nous 1 an après ?

Les études d'impact de la pollution sur les milieux et les espèces ne sont toujours pas diffusées alors que certaines ont été rendues depuis plusieurs semaines.

Lors de la réunion de la CLI de l'Estuaire (Commission Locale d'Information) le 13 novembre 2008 notre demande pour que ces études soient diffusées est restée lettre morte.

Le rapport demandé à TOTAL sur la dangerosité de ses installations, destiné à prévenir des accidents sur d'autres raffineries n'a pas été publié.

On peut alors s'interroger sur la volonté de transparence de l'Etat quand on sait que ce sera TOTAL qui fera la synthèse et la restitution des études d'impact auprès des services de la préfecture.

Entre-temps une nouvelle fuite à la raffinerie TOTAL le 22 octobre 2008 déversait à nouveau du fuel dans l'estuaire, rappelant que des dispositifs de surveillance (caméras et inspection) n'étaient pas suffisants pour sécuriser des installations aussi dangereuses. Nous demandons alors que les exploitants de sites à risques prennent des engagements et se donnent les moyens pour éviter de telles catastrophes.

Aujourd'hui, nos associations, Bretagne Vivante, SOS Loire Vivante - ERN France, la LPO Loire-Atlantique et Eau et Rivières de Bretagne restent attentives et mobilisées pour exiger une information du public sur les causes et les conséquences réelles de ces pollutions, et sur les décisions prises et les dispositifs arrêtés afin de prévenir tout risque futur.

Nous soutenons l'idée d'un projet global de gestion durable de l'estuaire de la Loire qui concilierait développement industriel – restauration et protection des milieux naturels. Nous rappelons que la mise en place d'une Réserve Naturelle Nationale dans l'Estuaire, avec des mesures fortes en terme de protection et de gestion des milieux naturels est devenue une priorité.

Insensibles aux tentatives d'indemnisation, nos associations, comme les régions Bretagne, Pays de Loire et Poitou - Charente, le département de Vendée et plusieurs communes maintiennent leur action en justice contre TOTAL. Pour faire en sorte que lumière soit faite, sur les atteintes à l'environnement quelle que soit la puissance de la compagnie privée et sa volonté de s'exonérer de ses responsabilités par des versements financiers conséquents.

Notre détermination ne faiblit pas !

Contacts :

Bernard Guillemot, Président de Bretagne Vivante : 06 77 82 11 30

Hervé Le Strat, Administrateur de Bretagne Vivante-SEPNB : 06 82 83 27 97

Christophe Dougé, Délégué Loire Vivante Estuaire : 06 14 36 43 45.

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante ERN France : 06 08 62 12 67

Guy Bourlès, Président de la LPO Loire-Atlantique : 06 20 70 11 37.

Mickaël Potard, Directeur de la LPO Loire-Atlantique : 06 82 20 23 72.

Miguel Garcia, Délégué de Eau et Rivières de Bretagne : 02 40 07 98 54

Matthieu Gillois, Administrateur de Eau et Rivières de Bretagne : 06 64 35 69 19